



CHARTRE D'ENGAGEMENT DU JUGE PARRAIN

Vous avez été sollicité par un candidat Juge pour devenir son « Juge Parrain » pendant son cursus de formation.

Vous vous engagez à :

- Le prévenir de vos dates et lieux de jugement afin qu'il puisse éventuellement vous rejoindre
- Le présenter aux organisateurs et Juges Officiels afin qu'il participe au secrétariat et qu'il assiste aux formations pratiques en situation
- Echanger avec lui et répondre à ses questions tout au long de sa formation ou de lui proposer des ressources
- Organiser des évaluations continues et l'évaluation finale qui validera sa pour les « Juges Club » (questionnaire et jugement sur une reprise)
- Faciliter l'organisation des tests pour les « Candidats Juges Nationaux », expliquer les modalités, solliciter les organisateurs et les Juges référents

La Commission de Dressage du CRERA reste à votre disposition pour tout renseignement et sera destinataire des livrets de formation pour valider l'aptitude et l'inscription sur la liste des Juges Rhône-Alpes



Gérard MEDOLAGO
Président Commission Dressage Rhône-Alpes
<http://rhonealpesdressage.com>